

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 14 JANVIER 2020

Tenue au 26, rue du Marché à Roxton Falls
à 19H00

À laquelle sont présent(e)s

Les membres du CA: M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. Stéphane Beauregard
Mme Marie-Eve Massé
M. Bernard Bédard, (Subs. Canton de Roxton)
Mme Mélanie Valois, (Subs. Village de Roxton Falls)
M. François Légaré

À laquelle sont absents : M. Stéphane Beauchemin, président (Remp. par B. Bédard)
M. Michel Massé, (remplacé par M. Valois)

Formant quorum complet sous la vice-présidence de M. Jean-Marie Laplante

Sont également présent(e) s :

Secrétaire-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin
Représentant du service d'incendie M. Pascal Hébert, directeur par intérim

Suite à un moment de recueillement, l'assemblée est ouverte.

461-01-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 14 JANVIER 2020

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Stéphane Beauregard
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, d'adopter l'ordre du jour du mardi 14 janvier 2020, tel que présenté. Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

462-01-2020

Nomination du président au conseil d'administration de la Régie incendie pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE la durée d'un mandat à titre de président de la Régie des incendies est d'un an, et ce terme vient à échéance en janvier de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 01-2006 décrétant les règles de régie interne, prévoit à l'article no 4, la nomination d'un nouveau président ou le renouvellement du mandat du président déjà en place pour une durée d'une année, sans toutefois excéder deux (2) années consécutives;

CONSIDÉRANT QUE pour le prochain terme, il y a lieu de soumettre la candidature de M. Stéphane Beauchemin, maire de la Municipalité du Canton de Roxton, au poste de président de la Régie incendie, pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT l'absence de M. Beauchemin, les membres du conseil d'administration estiment qu'il accepte cette nomination;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé Stéphane Beauregard

Il est secondé par Bernard Bédard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, d'accepter la nomination de M. Stéphane Beauchemin, au poste de président du conseil d'administration de la Régie incendie, pour l'année 2020.

Adoptée

463-01-2020

Nomination du vice-président au conseil d'administration de la Régie incendie pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE la durée d'un mandat à titre de vice-président de la Régie des incendies est d'un an et ce terme vient à échéance en janvier de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 01-2006 décrétant les règles de régie interne, prévoit à l'article no 4, la nomination d'un nouveau vice-président ou le renouvellement du mandat du vice-président déjà en place pour une durée d'une année, sans toutefois excéder deux (2) années consécutives;

CONSIDÉRANT QUE pour le prochain terme, il y a lieu de soumettre la candidature de M. Jean-Marie Laplante, maire de la Municipalité du Village de Roxton Falls, au poste de vice-président de la Régie incendie, pour l'année 2020;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mélanie Valois

Il est secondé par Bernard Bédard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, de nommer M. Jean-Marie Laplante au poste vice-président du conseil d'administration de la Régie incendie, pour l'année 2020.

M. Jean-Marie Laplante accepte cette nomination.

Adoptée

464-01-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par Marie-Eve Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 12 novembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée

465-01-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le jeudi 14 novembre 2019, tel que rédigé.

Le numéro de résolution se rapportant au point : «Levée de l'assemblée» doit se lire comme suit : 460B-11-2019.

Adoptée

466-01-2020

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS : NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2019 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES --NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2019

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire novembre 2019 av % vac.)	6 815.69 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - novembre 2019)	142.57 \$
310	Pascal Hébert (Déplacement réunion - entraide 19/11/2019)	20.70 \$
321	Poste Canada (Achat de timbres)	103.48 \$
321	Municipalité du Village de Roxton Falls (Remb. Envoi Dicom - retour pagets)	9.78 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Services téléphoniques)	76.11 \$

335	EROS (Ajustement frais de licence - GoNoGo911)	28.74 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide: 02 et 14 novembre 2019)	2 774.20 \$
454	Jérôme Magli (Dépenses de formation - Pompier I)	127.80 \$
519	Isotech Instrumentation Inc. (Entretien, lavage, réparation, etc.)	432.34 \$
529	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindres d'air & extincteur)	128.14 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Clé, Entoinoir, nettoyeur, antigel)	65.40 \$
641	Mario Bérubé (Filtre pour génératrice)	10.52 \$
692	Marché Tradition (Papier Cascade)	28.71 \$

VÉHICULES

439	Ressorts Maska Inc. (Inspection Camions et vignettes)	762.05 \$
525	Pièces d'Auto Acton Roxton Inc. (Bougies, filtres, nettoyeur, etc.)	31.99 \$
525	Rox-Métal Inc. (Réparation du #584 & 683)	884.86 \$
631	Dépanneur Les Frères Claude (Essence)	363.58 \$

BÂTIMENT

511	Hudon et fils Inc. (Réparation de porte de garage caserne)	759.48 \$
522	Paysagement Magli (Nettoyage d'automne - paysagement)	68.99 \$
632	Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	898.38 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	363.27 \$

IMMOBILISATIONS

725	ARÉO-FEU Ltée (Manteaux et pantalons)	6 526.95 \$
-----	---------------------------------------	-------------

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **21 423.73 \$**

ENCAISSEMENTS

01-11-2019	Municipalité de Béthanie (Intervention à Béthanie)	1 414.84 \$
03-12-2019	Ville d'Acton Vale (Entraide le 12/10/2019)	479.05 \$
16-12-2019	Municipalité de Béthanie (Intervention à Béthanie)	923.66 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **2 817.55 \$**

466-01-2020

Il est proposé par François Légaré
 Il est secondé par Marie-Eve Massé
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

467-01-2020

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS DÉCEMBRE 2019/JANVIER 2020 — AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES - DÉCEMBRE 2019/JANVIER 2020

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire décem. 2019 av % vac. & sal. formation)	2 738.32 \$
200	Revenu Québec (DAS provinciales d'octobre à décembre 2019)	4 739.97 \$
200	Revenu Canada (DAS fédérales d'octobre à décembre 2019)	2 173.16 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - décembre 2019)	79.02 \$
310	Pascal Hébert (Déplacement rencontre pr schéma risques 19/12/2019)	14.40 \$
310	Angèle Beauchemin (Rencontre pour schéma de risques le 10-12-2019)	9.00 \$
310	Joey Cusson (Réunion entraide de la montérégie - 26-12-2019)	9.00 \$
---	Brigade des incendies (Part club social - 2e semestre 2019)	564.00 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Services téléphoniques)	74.04 \$
335	EROS (Entente GoNoGo/911 renouvellement)	807.12 \$
422	Groupe Ultima (Renouvellement Assurance responsabilité et accident)	13 856.00 \$
454	Commission Scolaire Des Chênes (Formation Pompier I - 1er vers.)	2 256.00 \$
454	Jérôme Magli (Dépenses de formation - Pompier I)	252.00 \$
494	Association des chefs en sécurité incendie du Qc (Cotisation membre actif)	310.43 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindre d'air et essais)	647.33 \$
610	Visa Desjardins (Achat de nourriture pompier - O'Martha & Gatorade chez Walmart)	158.06 \$
641	Visa Desjardins (Achat de quincaillerie - Canadian Tire)	59.74 \$
670	Visa Desjardins (Achat de fourniture de bureau - Walmart)	68.96 \$

<i>VÉHICULES</i>		
424	Groupe Ultima (Renouvellement assurance véhicules)	2 747.00 \$
424	Mun. du Village de Roxton Falls (Surprime Assurance - utilisation camion voirie)	282.31 \$
631	Dépanneur Les Frères Claude (Essence)	301.05 \$
<i>BÂTIMENT</i>		
443	Déneigement DM (Enlèvement de la neige des cours de la régie)	459.90 \$
632	Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	880.68 \$
<i>IMMOBILISATIONS</i>		
726	Cimon Bouchard Inc. (Ventilateur et équipement pour caserne)	5 265.95 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>38 753.44 \$</u>

ENCAISSEMENTS

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS - \$

467-01-2020

Il est proposé par François Légaré
 Il est secondé par Stéphane Beauregard
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 14 janvier 2020

Angèle Beauchemin, gma
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

468-01-2020

Autorisation de signatures concernant les effets bancaires et autres documents de la Régie incendie;

CONSIDÉRANT QU'en date du 14 janvier 2020, le conseil d'administration a procédé aux nominations du nouveau président ainsi que du nouveau vice-président au conseil d'administration de la Régie incendie et que des modifications relatives aux signataires doivent être apportées auprès de l'institution financière de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux dirigeants du conseil d'administration de la Régie sont dûment autorisés à signer tous les effets bancaires ainsi que tout autre document au nom de la Régie intermunicipale de Protection incendie, pour la durée de leur mandat;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des documents requièrent deux (2) signatures;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par Bernard Bédard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser :

- M. Stéphane Beauchemin, président
- M. Jean-Marie Laplante, vice-président
- Mme Angèle Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière

À signer tous les effets bancaires auprès de l'institution financière de la Régie ainsi que tout autre document au nom de la Régie incendie.

Adoptée

469-01-2020

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE PAR INTÉRIM OU D'UN OFFICIER QUI LE REPRÉSENTE

M. Pascal Hébert, directeur du service d'incendie par intérim, a déposé une liste des interventions survenues au cours de la période suivante : mois de décembre 2019.

Points d'information :

1. Retour utilisation SUMI.
2. Pompier retour au travail suite à un arrêt prolongé.
3. CAUCA : changement de protocole effectué et d'autres changements à venir – saine gestion.
4. Demande information sur libération de pompier suite à une intervention : Lorsque les pompiers retournent à leurs occupations personnelles suite à une intervention, et qu'une seconde alarme est signalée avant l'expiration du 2h30 minimum payable à chacun, chacune de ces interventions sera rémunérée selon le minimum établi, soit 2h30 chacune, même si ces 2 sorties se chevauchent dans le temps.
5. Suite à une intervention survenue en décembre dernier. Le directeur accompagné d'un officier ou d'un pompier, effectuera un suivi par mesure préventive.

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport de Pascal Hébert, directeur par intérim et d'autoriser les décisions ainsi que les modifications et démarches qui en découlent.

Adoptée

470-01-2020

Renouvellement de l'entente de partenariat avec l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM) pour un service de cafétéria mobile

CONSIDÉRANT QU'à compter du 1er janvier 2020, il est convenu de renouveler l'entente de partenariat avec l'APAM (Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie), laquelle offre un service de cafétéria mobile pour les interventions de longue durée;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation annuelle pour adhérer à l'entente se détaille comme suit : soit un coût fixe de base de 20\$/pompier/année;

CONSIDÉRANT QUE la tarification applicable lorsque les services de l'APAM seront requis sur une intervention, est de 85\$/heure;

CONSIDÉRANT QUE ce service de cafétéria mobile sera surtout appelé pour les interventions de longues durées;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de renouveler l'entente de partenariat avec l'APAM, laquelle offrira, sur un site d'intervention, les services de cafétéria mobile au bénéfice des citoyens sinistrés ainsi que pour les intervenants de l'urgence.

L'APAM sera appelée d'urgence pour des interventions de longues durées.

La cotisation annuelle de base pour le service de l'APAM est de 20\$ par pompier. Une tarification de 85\$/heure est applicable lorsque leurs services sont requis sur les lieux d'une intervention et un minimum de 2h00 sera facturé même si l'appel est annulé.

Adoptée

471-01-2020

EROS – Équipe de recherche Opérationnelle en Santé : renouvellement de la licence Go/No/Go911 et autorisation de signatures

Considérant que Go/No/Go911 est un outil simple et efficace qui sert à donner la disponibilité des pompiers en temps réel;

CONSIDÉRANT QUE pour se prévaloir des services de l'outil Go/No/Go911, une entente de services doit être conclue avec Eros-Équipe de Recherche Opérationnelle en Santé;

CONSIDÉRANT QUE les frais de licence annuelle sont de 26\$/pompier et 26\$/camion par année (minimum 520\$/an si le nombre de pompiers et camions est de moins de 20);

CONSIDÉRANT QU'une licence est valide pour une durée d'une année et peut être renouvelée annuellement suite à un commun accord entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par François Légaré

Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter de renouveler l'entente d'utilisation concernant l'outil Go/No/Go911.

Que la facturation soit basée sur 22 pompiers et 4 camions au coût de 26.00\$/chacun.

Que Mme Angèle Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer les documents donnant plein effet à ladite entente.

Adoptée

472-01-2020

Alarme Fontaine Inc.: proposition de changer les avertisseurs de fumée reliés à la centrale d'alarme de la caserne d'incendie

CONSIDÉRANT QUE tous les avertisseurs de fumée reliés à la centrale d'alarme, installés à la caserne d'incendie, sont désuets et ont largement dépassés leur date limite d'utilisation;

CONSIDÉRANT QUE le coût approximatif pour remplacer 4 à 5 avertisseurs de fumée est de 48\$/chacun plus une (1) heure de travail au taux horaire de 65\$/heure;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de mandater la compagnie «Alarme Fontaine Inc.» à procéder au remplacement de tous les avertisseurs de fumée de la caserne qui sont reliés à la centrale d'alarme.

Adoptée

473-01-2020

Dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'en date du 16 octobre 2018, la Régie a adopté le Règlement #10-2018 sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QU'au moins une fois l'an, la Régie doit déposer, lors d'une séance du CA, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QU'au cours de l'année 2019, la Régie n'a procédé à aucun appel d'offre, ni sur invitation et n'a octroyé aucun contrat de gré à gré qui aurait pu faire l'objet de plainte ou de sanction ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le dépôt du rapport relatif à l'application du règlement #10-2018, sur la gestion contractuelle pour l'année 2019.

Adoptée

Point no 15 : Varia

Point #1

Code d'éthique et de déontologie

M. Stéphane Beauregard propose d'adopter un code de déontologie qui s'appliquera à tous les employés de la Régie incendie.

474-01-2020

Hudon et Fils Inc. : Réparation des portes de garage de la caserne d'incendie

CONSIDÉRANT QUE les moteurs servant à ouvrir les grandes portes de garage brisent de plus en plus souvent, ils sont désuets et les pièces pour les réparer sont discontinuées;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, l'une des grandes portes de la caserne doit être ouverte manuellement car le contacteur défectueux est irréparable;

CONSIDÉRANT QU'il en coûterait 750\$ plus taxes et plus le temps requis pour la pose, pour changer un moteur au complet d'un système automatique servant à ouvrir une telle porte de garage;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de mandater la firme «Hudon et Fils Inc.» à procéder au remplacement des deux (2) moteurs qui servent à ouvrir les deux portes de la caserne d'incendie au coût de 750\$ chacun, plus les taxes de vente et le temps requis pour la pose de ces équipements.

Adoptée

Point no 14 : Dossiers & correspondance

- Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires.
- Demande de la Municipalité de St-Valérien de Milton pour la création d'une régie.
- CNESST : Les Grands prix Santé et Sécurité du travail.

475-01-2020

Levée de la réunion

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par Marie-Eve Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 20H15.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante

Vice-président

Angèle Beauchemin, gma

Directrice générale et secrétaire-trésorière